

MEXIQUE

Appel pour la protection des droits de l'homme après des exécutions sommaires
AI enquête sur des informations récentes de violations flagrantes des droits de l'homme par les forces de sécurité mexicaines à la suite d'une révolte, le 1er janvier, dans l'Etat de Chiapas, au sud, menée par l'Armée Zapatista de libération nationale (AZLN).

Durant les deux premières semaines de combats, les informations parvenues à AI faisaient état d'arrestations arbitraires, de torture de détenus, d'au moins cinq exécutions sommaires de prisonniers et trois "disparitions". Les forces armées mexicaines ont aussi bombardé la population civile dans plusieurs villages de l'Etat de Chiapas. AI a envoyé deux délégués à la mi-janvier pour faire une enquête.

Tout en accueillant avec satisfaction le cessez-le feu annoncé le 12 janvier par le président Carlos Salinas de Gortari, l'organisation a demandé au Gouvernement mexicain de veiller à la prévention effective de nouvelles violations, au Chiapas et ailleurs, et d'effectuer une enquête exhaustive sur toutes les violations des droits de l'homme signalées dans cet Etat.

Depuis de nombreuses années AI relève des violations flagrantes et systématiques des droits de l'homme à l'encontre de membres des communautés paysannes et autochtones, dans un contexte de litiges fonciers et d'allégations de fraude électorale au Chiapas et dans d'autres régions du Mexique. Beaucoup de victimes font partie des secteurs les plus défavorisés de la population. Les violations incluent des arrestations arbitraires et massives, la torture et des mauvais traitements infligés aux membres de ces communautés, ainsi que des cas isolés d'assassinats politiques. AI a aussi condamné les prises d'otages par l'AZLN ; au 14 janvier, le groupe en avait libéré la plupart. Accueillant avec satisfaction leur remise en liberté, AI était cependant préoccupée par le maintien en détention d'Absalón Castellanos, ancien gouverneur de Chiapas, et a demandé sa libération immédiate et inconditionnelle.

NATIONS UNIES

Un Haut Commissaire pour les droits de l'homme

Les Nations Unies (ONU) ont pris une mesure d'importance majeure en faveur des droits de l'homme : l'Assemblée générale a décidé en décembre 1993 de désigner un Haut Commissaire pour les droits de l'homme, responsable au premier chef de toutes les activités de l'ONU en faveur des droits de l'homme. La création de ce poste était la principale priorité d'AI à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme tenue l'an dernier à Vienne.

Le Haut Commissaire devra jouer un rôle actif au niveau mondial afin de : garantir la pleine réalisation de tous les droits ; prévenir les violations ; coordonner les activités des droits de l'homme dans l'ensemble du système de l'ONU ; renforcer les mécanismes de l'ONU pour la protection et la promotion des droits de l'homme ; coordonner les programmes d'éducation, d'information et de services consultatifs.

Tout dépendra de la personne qui sera nommée. Un commissaire audacieux et novateur pourrait véritablement faire progresser la protection des droits de l'homme.

AFGHANISTAN

Des femmes et des enfants tués pendant les combats en Afghanistan

Depuis le début de l'année, des centaines de civils, dont des femmes et des enfants, ont été tués lors de la reprise de violents combats dans la capitale, Kaboul, et au nord, dans la ville de Mazar-i-Charif.

Les hôpitaux, mosquées et quartiers résidentiels de Kaboul ont été bombardés - on compte plus de 10 000 blessés. Des milliers d'Afghans cherchent refuge au Pakistan, en sus des nombreux milliers de personnes déplacées à l'intérieur du pays.

Des civils sans défense continueraient à être pris pour cible par les deux parties au conflit - les troupes régulières, loyales au président Rabbani, et celles de la nouvelle alliance entre les dirigeants islamiste et ouzbek : Gulbuddin Hekmatyar et Dostom. AI a demandé de toute urgence aux belligérants de respecter les droits de l'homme et d'observer les normes humanitaires internationales.

Dossier

Qu'elles soient elles-mêmes militantes ou parentes de membres de groupes armés d'opposition, les femmes sont victimes de violations de leurs droits individuels. Tel est le sujet du Dossier de mars.

Chine

ZHANG XIANLIANG, 48 ans, vétéran de la campagne pour la démocratie à Shanghai, précédemment incarcéré pendant cinq ans, a de nouveau été arrêté au début de juin 1993 et condamné à trois ans de "rééducation par le travail" - une forme d'internement administratif infligé sans inculpation ni jugement. Il a été accusé d'être un "fauteur de trouble" pour avoir évoqué le cas de dissidents détenus à Shanghai. AI estime qu'il est arbitrairement détenu pour avoir usé pacifiquement de son droit à la liberté d'expression.

Zhang Xianliang avait participé au mouvement du Mur de la démocratie (1978-79) à Shanghai, et à la création de *Science et Démocratie*, revue non officielle. Arrêté en 1982, il a été condamné ultérieurement à cinq ans de prison pour activités "contre-révolutionnaires". Depuis sa relâche en 1987, lui et sa famille avaient été victimes de harcèlement et de discrimination, et en conséquence il était au chômage depuis trois ans.

Le 3 juin 1993, il a été détenu 24 heures par la police de Shanghai, apparemment pour l'empêcher de commémorer, avec des amis, le massacre de Beijing du 4 juin 1989. Le 5 juin 1993 il a de nouveau été arrêté, et condamné en août par le Comité municipal de Shanghai dirigeant la rééducation par le travail. Sa femme a été autorisée à lui rendre visite fin octobre.

Au cours du mois d'août, Zhang Xianliang a été transféré à la ferme de rééducation par le travail de Qingdong, un camp de travail du district rural de Qingspu, province de Jiangsu, et placé à plusieurs reprises sous "régime strict". Il souffre de troubles rénaux et d'une maladie de coeur et l'on craint que son état ne s'aggrave encore en détention.

Prière d'envoyer des appels demandant la libération de Zhang Xianliang au maire de Shanghai: Huang Ju Shizhang, Shanghai Shi Renmin Zhengfu, 30 Fuzhoulu, Shanghai Shi 200002, République populaire de Chine.

Turquie

ABDÜLVAHAP TIMURTAS - dont le frère est mort sous la garde de la police en 1991 - a "disparu" après son arrestation le 14 août 1993, lors d'un raid de sécurité de la gendarmerie au village de Yeniköy dans la province de Sirnak, sud-est de la Turquie.

Selon certaines sources il a été détenu au moins 20 jours au quartier général de la brigade de gendarmerie de Sirnak. Le procureur local a nié sa détention.

La famille n'a rien su de plus au sujet du lieu où il se trouve. Mehmet Tevfik Timurtas, frère d'Abdül vahap Timurtas, est mort en 1991, apparemment des suites de la torture, après avoir été interrogé au quartier général de la police de Cizre et à celui de la brigade de gendarmerie de Sirnak.

Répondant au parlement à une question sur la "disparition" d'Abdül vahap Timurtas, le ministre de l'intérieur, Nahit Mentese s'est contenté de répondre qu'il n'y avait aucune trace de sa détention.

Au moins 24 "disparitions" ont été signalées en Turquie en 1993.

Prière d'écrire en termes courtois, en anglais, pour exposer vos inquiétudes sur le sort d'Abdül vahap Timurtas et demander une enquête indépendante et impartiale sur sa "disparition", à : President Süleyman Demirel, Cumhurbaşkanlığı, 06100 Ankara, Turquie.

Tunisie

RAMDHANA DEBBICHE, étudiante de 22 ans, a été arrêtée en novembre 1992 à l'Université de Tunis; elle aurait été battue et maltraitée au commissariat de police d'Ariana. Elle a su après son arrestation qu'on l'avait jugée par contumace, sans qu'elle ait jamais reçu de convocation du tribunal, et condamnée à trois ans et deux mois d'emprisonnement pour appartenance à une organisation non autorisée, tenue de réunions illégales et distribution de tracts. Elle n'a pas été accusée d'avoir utilisé la violence ni préconisé son usage, et le ministère public n'a produit aucune preuve à l'appui des chefs d'accusation. Elle a été déclarée coupable en vertu de lois qui ont servi à emprisonner des milliers de personnes au cours des trois dernières années.

Après son arrestation on l'a jugée à nouveau : sa peine a été d'abord réduite à six mois, mais ultérieurement portée à 18 mois, le parquet ayant fait appel. Elle-même a perdu son pourvoi en appel contre cette décision.

Plus tard les autorités pénitentiaires l'ont informée qu'elle devrait purger une peine de trois ans, les deux verdicts en appel étant considérés comme deux sentences différentes.

Ramdhana Debbiche est détenue à la prison de Manouba à Tunis. AI la considère comme une prisonnière d'opinion.

Prière d'envoyer des appels demandant sa libération immédiate et inconditionnelle à : S.E. M. Sadok Chaâbane, Ministre de la Justice, Ministère de la Justice, Boulevard Bab Benat, Tunis, Tunisie.

DOSSIER Amnesty International

Les femmes sont ciblées

Quelles soient militantes ou parentes de membres de groupes d'opposition, partout dans le monde les femmes sont victimes de violations de leurs droits individuels.

DJAMILAH ABUBAKAR a été trouvée morte au bord d'une route deux jours après son arrestation par des soldats indonésiens en mars 1991. Pour Djamilah, ce fut la

fin de presque deux années de persécution par l'armée uniquement à cause de son mari, Mohammad Jasin bin Pawang Piah, suspecté d'appartenir à Aceh Merdeka, groupe armé d'opposition qui combattait la domination indonésienne en Aceh. Djamilah a commené à se trouver aux prises avec l'armée à la mi-juin 1989, lorsque des douzaines de soldats à la recherche de son mari, pêcheur, ont fouillé son domicile. Quand elle leur a dit qu'il était en mer et serait absent plusieurs jours, ils l'ont accusée de mentir et l'ont forcée sous la menace d'une arme à admettre que Jasin était membre d'Aceh Merdeka, puis l'ont forcée à ôter ses vêtements. Ils sont finalement partis après avoir réduit la maison en cendres, et Djamilah s'est enfuie pour chercher refuge auprès de parents dans un autre village. Six mois plus tard, des soldats sont venus dans ce village et ont averti les villageois de ne pas recueillir des gens impliqués dans Aceh Merdeka, citant Djamilah comme l'un d'eux. Elle s'est de nouveau enfuie et est restée dans un autre village pendant un an. Peu après une visite de son mari, elle a été arrêtée et tuée.

Cette année, 1994, est l'Année internationale de la famille. A cet effet, le 15 mai a été déclaré Journée internationale des familles. Il existe une quantité d'éléments montrant que les liens de parenté sont utilisés à l'encontre des droits des femmes dans le monde entier. Les femmes sont souvent prises pour une "cible facile" ; l'emprisonnement, la torture ou la mort deviennent leur lot du fait de leur lien familial avec des opposants présumés.

Au Burundi, Maria Mawazo, 27 ans, a été tuée parce qu'on soupçonnait son mari d'être favorable aux insurgés. Le 27 novembre 1991, des soldats ont effectué un raid sur sa maison, à Muzinda, petite ville située à 15 km au nord de la capitale, Bujumbura. Ils étaient venus arrêter son mari, Isidore Ciza, qu'ils suspectaient de soutenir un groupe rebelle, le Parti pour la libération du peuple Hutu, qui avait lancé des opérations contre les troupes gouvernementales trois jours auparavant. Les soldats ont aussi déclaré qu'ils cherchaient des armes. Ils n'ont découvert ni Isidore Ciza, ni aucune arme, mais ils ont trouvé, par contre, une maisonnée de femmes et d'enfants terrifiés, sur lesquels ils ont exercé une vengeance cruelle et rapide. Ayant forcé femmes et enfants sous la menace des armes à se regrouper dans la maison, ils ont lancé ensuite une grenade à l'intérieur. Après l'explosion, certains soldats sont rentrés et ont achevé les enfants à bout portant. Une seule personne a survécu, Béatrice Tabu, seconde femme d'Isidore Ciza, dissimulée sous un lit. Des protestations internationales ont suivi ce carnage. Le gouvernement a affirmé que les femmes et enfants ainsi massacrés avaient été "victimes d'un échange de coups de feu".

Il y avait des femmes et leurs enfants parmi les dizaines de milliers de victimes des soldats et des foules de civils déchaînés à la suite du coup d'Etat manqué au Burundi en octobre 1993. Certaines femmes ont été tuées ou gravement blessées avec des bébés dans les bras, dont beaucoup ont aussi été tués.

Dans plusieurs pays des femmes ont été arbitrairement arrêtées en représailles des activités d'opposition des hommes de leur famille. Certaines ont été prises en otage pour qu'ils se rendent aux forces gouvernementales.

En Tunisie, les autorités ont arbitrairement détenu des femmes en grand nombre. Beaucoup parmi les centaines qui ont ainsi été détenues au cours de ces deux dernières années ont été maltraitées ou torturées - y compris en étant menacées de viol. La grande majorité d'entre elles ont été mises en détention parce que leurs maris ou leurs proches étaient liés avec l'organisation islamiste illégale, Al-Nahda, ou avec le Parti communiste des travailleurs tunisiens; certaines

d'entre elles étaient elles-mêmes suspectées d'appartenir à ces organisations ou de les soutenir. La plupart des femmes arrêtées ont seulement été interrogées sur les activités des hommes de leur famille et sur le lieu où ils se trouvaient, elles n'ont jamais été inculpées ni jugées.

Les mises en détention massives ont débuté en 1991 avec les rafles des forces de sécurité parmi les membres, sympathisants et sympathisants présumés d'Al-Nahda. Des milliers de militants islamiques ont été arrêtés. Des militants ou sympathisants présumés d'Al-Nahda ont rejoint la clandestinité ou fui le pays. En conséquence, les forces de sécurité ont porté leur attention suite de la page trois sur les femmes de leur famille, les plaçant en détention pour les forcer à révéler les activités de ces hommes et le lieu où ils se cachaient, et faire pression sur eux pour les obliger à se rendre.

Au Nigéria, six femmes ont été arbitrairement détenues pendant près de deux ans en raison de leurs liens de parenté avec des personnes recherchées par les autorités. En avril 1990, à la suite de l'échec d'une tentative de coup d'Etat au Nigéria, des centaines de soldats et de civils ont été détenus sans inculpation ni jugement. Bien que la plupart aient été relâchés par la suite, près de deux ans après ce coup d'Etat manqué, neuf civils étaient encore détenus sans inculpation ni jugement, dont six femmes apparemment arrêtées parce qu'on croyait des hommes de leur famille impliqués dans cette tentative de coup d'Etat. Elles sont restées en otage jusqu'à leur libération en mars 1992.

Une femme de 50 ans et les membres de sa famille ont été maltraités et torturés pendant plusieurs jours par des soldats indonésiens, au Timor oriental, qui recherchaient son fils qu'ils soupçonnaient d'être impliqué dans une organisation pour l'indépendance. Cette femme, arrêtée en septembre 1992, a été interrogée et torturée pour lui faire révéler l'endroit où se trouvait son fils. Quand elle a soutenu qu'elle l'ignorait, elle a été dépouillée de ses vêtements, battue, frappée à coups de pied et on lui a fait subir des décharges électriques. Ensuite sa belle-soeur, célibataire et l'un de ses neveux, un adolescent, ont été convoqués pour interrogatoire. Ils ont aussi été torturés, battus et soumis à des décharges électriques. L'adolescent a été dévêtu et on lui a écrasé des cigarettes sur ses parties génitales. La femme a subi des sévices sexuels à plusieurs reprises. Ces trois personnes ont été relâchées plusieurs jours après, à condition de revenir avec les renseignements que les militaires demandaient. Ne l'ayant pas fait, elles ont de nouveau été détenues, battues, et les deux femmes ont été violées.

Beaucoup de femmes subissent des violences lors des raids de l'armée visant à arrêter les hommes de leur famille. Olivia Pérez, 15 ans, enceinte de sept mois, a été battue par des soldats qui sont venus arrêter son ami en avril 1992. Quelques heures plus tard une hémorragie s'est déclarée et on a dû l'hospitaliser. Elle a perdu son enfant.

LES FEMMES ET LA GUERRE

Les années 90 ont vu des conflits éclater et s'intensifier à travers le monde. Le carnage a pris des proportions terrifiantes : des millions de personnes ont souffert. Les changements politiques spectaculaires du début de la décennie, qui apportaient avec eux de nouveaux espoirs pour les droits de l'homme, ont abouti à des catastrophes dans toutes les régions du monde. Et quand l'heure est aux dissensions, le pouvoir ne connaît aucune distinction entre les sexes. Militants

et militantes courent les mêmes risques et paient aussi cher leur opposition : les femmes peuvent être la cible d'agents du pouvoir tout autant que les hommes - et être comme eux enlevées, torturées et assassinées.

BLANCO VALERO DE DURAN a été tuée par des hommes de main en janvier 1992, près de son bureau de Barrancabermeja, une ville du nord-ouest de la Colombie. Elle était la secrétaire de CREDHOS, une organisation des droits de l'homme indépendante. Trois policiers témoins du crime n'ont pas répondu à ses appels à l'aide, ni essayé de poursuivre ses assassins. Peu après son meurtre, les chefs militaires locaux ont accusé CREDHOS de liens avec des organisations de guérilla. Des éléments paramilitaires ont commencé à harceler des membres du comité, dont deux autres travailleurs ont été tués au cours des mois suivants. Plusieurs autres ont fui Barrancabermeja, craignant pour leur vie.

Le gouvernement a condamné les agressions et promis une enquête approfondie, mais les responsables n'ont jamais été identifiés. En janvier 1994, deux officiers de marine ont déclaré au Procureur général que l'assassinat des travailleurs de CREDHOS avait été ordonné par le chef des services du renseignement de la marine - ainsi que l'assassinat d'une centaine de syndicalistes, journalistes et militants politiques.

AYSEL MALKAC, journaliste de 22 ans, a "disparu" en Turquie, à Istanbul, en août 1993. Elle travaillait alors comme reporter au journal kurde Özgür Gündem. Des témoins auraient vu des officiers de police en civil l'arrêter dans la rue, mais ils ont trop peur pour se faire connaître. La semaine avant sa "disparition", les bureaux et le personnel d'Özgür Gündem avaient été étroitement surveillés par la police, qui patrouillait les rues du voisinage et avait mis la ligne téléphonique du journal sur écoute. Tous les efforts en vue de retrouver la trace d'Aysel Malkaç ont été vains - mais un homme qui se trouvait détenu à l'époque de sa "disparition" a déclaré publiquement l'avoir vue aux environs du 8 août sous la garde de la police.

Les affrontements entre les forces de sécurité et les partisans armés du PKK (Parti des travailleurs kurdes) ont fait plus de 10 000 morts depuis 1984, quand le PKK a pris les armes en faveur d'un Etat kurde indépendant. Özgür Gündem est le seul quotidien kurde en Turquie. Depuis qu'il a commencé à paraître, en mai 1992, il a systématiquement couvert les violations des droits de l'homme dans le sud-est de la Turquie, où vit la majorité de la population kurde. Les autorités s'efforcent d'obtenir la fermeture permanente du journal, arguant qu'il fait de la "propagande séparatiste" ainsi que "l'éloge" du PKK. En 18 mois, six journalistes du PKK et neuf de ses distributeurs et vendeurs ont été assassinés, dans des circonstances indiquant une éventuelle implication ou connivence des forces de sécurité.

Une enseignante, MARITZA URRUTIA, membre de l'Unité révolutionnaire nationale du Guatemala (URNG), la coalition d'opposition armée qui tient des pourparlers avec le gouvernement en vue d'un accord de paix, a été enlevée sous la menace des armes en juillet 1992 par trois hommes, décrits par elle comme étant des agents de l'armée. Elle venait de conduire son fils de quatre ans à l'école à Guatemala. On l'a conduite dans un immeuble pour l'interroger sur ses activités, sa famille et son ex-mari, également membre de l'URNG. Ses ravisseurs lui ont dit qu'ils appartenaient à une "organisation superclandestine" qui menait des actions contre les "subversifs, les trafiquants de drogue et les personnes dépravées". Toutefois elle a remarqué qu'ils étaient pourvus d'un équipement militaire.

Les interrogatoires se sont poursuivis plusieurs jours. On a dit à Maritza qu'à

moins de coopérer, elle serait tuée ainsi que son fils. Elle a fini par céder et dit qu'elle acceptait de faire ce qu'on lui demandait. On lui a fait enregistrer une vidéo, la forçant à admettre qu'elle appartenait à des "organisations subversives". Maritza a ensuite été relâchée le 30 juillet, mais prévenue que si elle révélait ce qui s'était passé, elle en subirait les conséquences ainsi que sa famille. Une semaine après, elle a quitté le Guatemala avec son fils. Le 30 septembre 1992, elle a signalé son enlèvement et sa captivité à la Commission interaméricaine des droits de l'homme de l'Organisation des Etats américains. Le Gouvernement guatémaltèque dément toute responsabilité de l'armée.

LA PLUPART DES FEMMES dont les droits individuels sont violés en période d'hostilités sont des civils qui ne participent pas directement au conflit. Elles viennent souvent des couches sociales les plus marginalisées et les plus vulnérables : femmes autochtones ou paysannes des zones rurales de conflit, réfugiées et personnes déplacées, fuyant la guerre, citadines militant dans des organisations d'opposition politique ou parentes de militants. Mais la position sociale ne protège pas toujours contre les violations.

En AFGHANISTAN, déchiré par la guerre civile entre groupes de moujahidin et chefs de guerre rivaux, les femmes cultivées sont spécialement exposées à des violations des droits individuels. Les femmes occupant des postes dans l'administration sont particulièrement visées. Certains groupes moujahidin considèrent que l'éducation sous l'ancien gouvernement a perverti l'esprit des femmes et les a détournées des principes de l'islam. Certaines femmes ont subi des raids sur leurs bureaux et domiciles, et plusieurs ont été violées, maltraitées ou torturées d'autres façons. Des centaines ont fui le pays. Les femmes des minorités ethniques ou religieuses en Afghanistan ont aussi été ciblées.

Dans la prolifération des conflits à travers le monde, on a vu les Etats, soit se montrer incapables ou impuissants à empêcher les abus auxquels les femmes sont le plus vulnérables, soit même les encourager activement. Le viol par les agents de l'Etat est l'une des violations les plus fréquemment infligées aux femmes en période de conflit.

A DJIBOUTI, la guerre entre le pouvoir et le Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie (FRUD) s'est exacerbée depuis août 1993. Le FRUD combat le gouvernement dans le nord et le sud-ouest du pays depuis 1991. Des femmes et des hommes de ces régions qui appartiennent au groupe ethnique Afar, dont le soutien est primordial pour le FRUD, ont été victimes de graves violations de leurs droits individuels, et des milliers ont fui vers l'Ethiopie. Des douzaines de femmes ont été violées par les soldats gouvernementaux ; AI connaît les noms de certaines d'entre elles, mais ne peut les publier par crainte de représailles. Le viol des femmes a été très répandu durant la guerre en BOSNIE-HERZEGOVINE. Bien que toutes les parties au conflit aient été responsables de torture et de mauvais traitements, la majorité des victimes étaient musulmanes et les forces armées serbes locales les principaux coupables.

Les exactions contre les femmes paraissent souvent associées à un schéma de viols plus étendu, caractérisé par l'usage aveugle de la force à l'encontre de groupes ethniques déterminés.

Le viol aux mains des agents des forces de police et de sécurité a atteint de graves proportions en INDE. On signale fréquemment des viols dans les Etats en

guerre, tels que les sept Etats du nord-est de l'Inde où la plupart des victimes de tels viols sont des femmes des tribus. Depuis 1990, l'Etat du Jammu-et-Cachemire est le théâtre de combats intenses entre les troupes régulières et divers groupes indépendantistes, et les deux camps ont commis des violations flagrantes des droits de l'homme, y compris le viol, de musulmanes pour la plupart, par les forces gouvernementales. En octobre 1992, des soldats ont mené un raid contre le village de Chak Saidapora, à la recherche d'un partisan présumé. Durant ce raid, plusieurs femmes auraient été violées - la plus âgée des victimes avait 60 ans, et la plus jeune était une fillette de 11 ans. Au PEROU, déchiré depuis plus d'une décennie par la guerre civile, des femmes ont été violées par des soldats lors d'opérations antirebelles. La plupart des victimes étaient des paysannes de villages de montagne éloignés. Qui sait combien d'existences ont été détruites par de tels actes. En juin 1992, Froily Mori Vela, une écolière de 14 ans, a été violée lors d'une perquisition de l'armée à son domicile dans le village de La Unión (département de San Martín). Après avoir perquisitionné, les soldats ont obligé Froily Mori à sortir sous la menace des armes. "Ils m'ont emmenée au bout du jardin potager... et l'un après l'autre ils m'ont violée, à commencer par le lieutenant".

Le risque d'agression sexuelle menaçant les femmes au cours des conflits est reconnu depuis longtemps. Les Conventions de Genève de 1949 stipulent : "Les femmes seront spécialement protégées contre toute atteinte à leur honneur, et notamment contre le viol, la contrainte à la prostitution et tout attentat à leur pudeur". Néanmoins peu de gouvernements ont mis en place des mesures pour empêcher leurs forces d'infliger des sévices sexuels aux femmes prises dans de tels conflits. Dans certains pays, cela est dû au fait que les femmes sont considérées comme des citoyennes de statut inférieur ; dans d'autres, cela s'explique par le fait que les soldats sont autorisés à considérer le viol comme une part du butin de guerre. Le viol est aussi systématiquement utilisé comme une tactique délibérée pour éliminer l'"ennemi" ou lui porter préjudice. Quoi qu'il en soit, la réaction internationale est uniformément et tristement inadéquate. En juin 1993, la Conférence mondiale des Nations Unies sur les droits de l'homme a conclu dans la Déclaration et le Programme d'action de Vienne que la jouissance totale et égale des droits individuels par les femmes devait être considérée comme prioritaire par les Etats et par l'ONU elle-même. AI appelle la communauté internationale à une action immédiate afin de garantir la protection des femmes, prises dans des situations de conflit armé, contre de telles violations.

En décembre 1993, l'ONU a adopté la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

"Les femmes sont souvent prises pour une "cible facile" ; l'emprisonnement, la torture ou la mort deviennent leur lot du fait de leur lien familial avec des opposants présumés. "

VICTIMES DES GROUPES POLITIQUES ARMES

Le 21 octobre 1993, Herminia Barboza Oré préparait le petit déjeuner de ses trois enfants quand des hommes armés ont fait irruption chez elle, à Lima, capitale du Pérou, et l'ont abattue sous leurs yeux. Herminia Barboza était une dirigeante communautaire de sa localité, Cruz de Mopui, dans le district de San Juan de Lurigancho (Lima). Ses tueurs seraient des membres du Parti communiste du Pérou - Sentier Lumineux (PCP), qui combattent depuis le début des années 80 pour

renverser le Gouvernement péruvien en place. Le PCP a toujours menacé et tué les militants de base indépendants, au motif que leur action est contre-révolutionnaire.

Avec la montée des conflits nationalistes, sécessionnistes et interethniques menaçant toutes les régions du globe de violence et d'effusion de sang, on a vu la terreur d'Etat systématiquement adoptée par les groupes d'opposition armés dans la poursuite de leurs objectifs. Les femmes n'ont pas été épargnées. Certaines ont été tuées, violées, ou torturées d'autres façons, maltraitées ou prises en otage.

Les groupes armés sikh combattant pour l'indépendance de l'Etat indien du Pendjab ont enlevé, violé et maltraité des femmes. Certaines ont été obligées à épouser des membres de ces groupes. Majir Kaur a été enlevée à Tarn Taran, en juin 1992, par des membres de la Khalistan Liberation Army- KLA (Armée de libération du Khalistan). Elle a été violée et forcée à épouser un membre du Khalistan Commando, proche de la KLA. Le viol par des groupes militants armés a aussi été signalé dans l'Etat indien du Jammu-et-Cachemire, en proie à la guerre civile depuis quatre ans. En février 1993, une femme de Handwara, âgée de 19 ans, a dit à des journalistes à Delhi qu'elle avait été violée par des membres d'un de ces groupes, mais qu'on l'avait empêchée de raconter à la presse au Cachemire ce qu'elle avait subi.

Thiagarajah Selvanithy, une militante des droits de l'homme, a été enlevée il y a deux ans et demi par les LTTE, groupe armé connu sous le nom de *Tamil Tigers* (Tigres tamouls), qui veulent créer un Etat indépendant dans le nord-est de Sri Lanka. En août 1991, elle a été traînée hors de sa maison par des hommes des LTTE - ils ont dit à son propriétaire qu'ils la relâcheraient après interrogatoire. Elle était dans sa dernière année de cours d'art dramatique à l'Université de Jaffna, et devait jouer dans une pièce sur un prisonnier palestinien. Thiagarajah Selvanithy était une militante très connue - membre de l'organisation féminine de l'université et travaillait bénévolement dans un foyer de femmes traumatisées. Elle était connue pour être en première ligne de la lutte pour les droits des femmes dans la péninsule de Jaffna et dans d'autres parties de Sri Lanka. Elle avait, à une époque, appartenu à l'aile féminine de l'Organisation populaire de libération de l'Eelam tamoul, rival des LTTE, mais n'en faisait plus partie quand elle a été enlevée. En novembre 1993, le porte-parole des LTTE, Anton Balasingham, a déclaré au magazine sri-lankais Counterpoint qu'à sa connaissance Thiagarajah Selvanithy était encore en vie et détenue par les LTTE. Néanmoins AI continue à se préoccuper de son sort, étant donné que les LTTE n'ont pas jusqu'ici révélé le lieu où elle se trouve ni autorisé des visiteurs.

GUINEE EQUATORIALE

Répression en période électorale : promesses trahies

L'espoir de voir le Gouvernement équato-guinéen tenir sa promesse de protéger les droits civils et politiques en 1993 - année des premières élections multipartites de ce pays - a été réduit à néant au cours des six derniers mois de l'année. A l'approche des élections, en novembre, la répression s'est fortement accentuée. Au moins 130 personnes ont été arrêtées et la plupart ont été sévèrement torturées.

Réalisant qu'il n'y aurait pas de réformes, les partis d'opposition ont annoncé qu'ils boycotteraient les élections. Au nombre des personnes arrêtées sur soupçon d'opposition se trouvaient des douzaines de soldats qui auraient tous été

torturés.

Deux personnes ont été extrajudiciairement exécutées par le personnel de sécurité lors d'une vague d'arrestations à Annobón, une petite île de l'Atlantique à 670 km du continent. De nombreuses personnes ont été arrêtées après les élections - remportées par le parti au pouvoir, la majorité de l'électorat s'étant abstenu de voter. Beaucoup d'entre elles soutenaient les partis d'opposition. La plus grande partie ont été relâchées après quelques jours ou quelques semaines. Plus de 20 étudiants ont été maintenus en détention plusieurs jours et torturés. Les autorités ont par la suite accusé le consul d'Espagne d'avoir tenu une réunion avec les partis d'opposition et l'ont expulsé.

CHINE

Les condamnations à mort se multiplient

En 1993, des centaines - peut-être des milliers de personnes ont été exécutées en Chine - où AI a enregistré une nouvelle et forte augmentation du nombre des condamnations à mort.

Les statistiques des sentences de mort et des exécutions sont considérées par les autorités chinoises comme un "secret d'Etat", de sorte qu'il est impossible d'en connaître les chiffres avec exactitude. Mais entre janvier et novembre 1993, AI a enregistré 1249 exécutions - soit davantage que pour toute l'année 1992. Le chiffre réel est certainement bien plus élevé.

Le nombre des condamnations à mort et des exécutions semble plus élevé lors des campagnes contre la criminalité et à des dates clefs, comme le 26 juin, Journée internationale contre l'abus et le trafic des drogues, et aussi en janvier, à l'approche de la Fête du Nouvel An chinois, pour dissuader les délinquants éventuels.

Ce schéma s'est reproduit à l'approche de la Fête nationale chinoise, le 1er octobre. Septembre a vu une augmentation spectaculaire du nombre des sentences capitales : au moins 570 personnes ont été condamnées à mort, et la plupart exécutées.

Dans de nombreux cas la peine de mort a été infligée pour crimes de sang, mais des gens ont aussi été exécutés sans qu'ils aient utilisé la violence - pour des infractions comme les détournements de fonds ou le vol, dont les auteurs dans d'autres pays sont seulement passibles d'une amende ou d'emprisonnement. En octobre notamment, dans la province de Heilongjiang, Yue Baozhang a été condamné à mort pour le vol de 14 vaches.

La Chine est notoire pour l'usage extensif qu'elle fait de la peine capitale. D'après les informations d'AI, 63 % du total mondial des exécutions pour 1992 ont eu lieu en Chine. Rien ne démontre dans ce pays ou ailleurs que les exécutions jouent un rôle dissuasif contre la criminalité. AI s'oppose à la peine de mort dans tous les cas, parce qu'elle est l'ultime peine cruelle, inhumaine et dégradante.

VENEZUELA

Emeutes dans les prisons : 150 morts

Quelques mois seulement après le compte rendu d'AI sur les lamentables conditions de détention, plus de 150 personnes ont été tuées lors de révoltes dans les prisons de ce pays.

Le 3 janvier, durant une protestation des détenus de la prison nationale de Maracaibo appelée aussi Sabaneta, des cellules ont été incendiées et des

douzaines de personnes sont mortes brûlées ou asphyxiées. Des affrontements ont eu lieu entre prisonniers et forces de sécurité quand celles-ci ont pénétré dans la prison pour rétablir l'ordre. Nombre de détenus ont été abattus ou poignardés. Les autorités ont attribué ces morts à des rixes entre prisonniers mais, selon des surveillants locaux des droits de l'homme, il s'agirait dans bien des cas d'exécutions extrajudiciaires commises par les forces de sécurité.

AI s'est déclarée consternée d'apprendre qu'alors que des centaines de familles attendaient des nouvelles sur la situation dans la prison, les autorités avaient commencé à faire enterrer des douzaines de cadavres dans des fosses communes, prétextant le manque d'installations réfrigérées.

Lors d'un autre incident le 5 janvier, au moins neuf détenus ont été tués et des douzaines d'autres blessés quand les forces de sécurité ont essayé de réprimer une émeute au pénitencier de l'Etat d'Aragua.

Une délégation d'AI s'est rendue au Venezuela en octobre/novembre 1993. Elle a pu voir plusieurs établissements pénitentiaires, mais n'a pas été admise dans la prison de Sabaneta.

SENEGAL

Les craintes augmentent pour 24 personnes en détention secrète

On craint la "disparition" d'au moins 24 personnes de la région de la Casamance, au sud - elles ont été arrêtées entre septembre 1992 et début 1993.

Elles étaient suspectées par les autorités d'avoir des liens avec l'opposition armée organisée par des séparatistes de Casamance, mais ne se trouvaient pas parmi les 256 prisonniers casamançais relâchés suite aux accords de cessez-le-feu de juillet 1993.

Certains de ceux qui ont été libérés avaient été torturés et détenus sans procès pendant près d'un an - sous l'accusation d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Leur détention était entièrement tenue secrète, les autorités judiciaires refusant à AI, entre autres, tout accès aux prisonniers ou renseignement à leur sujet. Dans certains cas les familles ignoraient leur lieu de détention et il semble que deux seulement des 256 prisonniers aient eu l'assistance d'un avocat.

AI craint que les 24 personnes n'aient été tuées en détention. Elle a instamment demandé aux autorités de révéler leur sort et de faire cesser la pratique de la détention secrète. Elle a aussi réitéré son appel au Gouvernement sénégalais pour l'ouverture rapide d'enquêtes par une instance indépendante et impartiale, sur toutes les allégations de torture, de "disparition" et d'exécution extrajudiciaire.

MAROC

Débuts décevants d'un ministre : espoirs anéantis

En novembre 1993, la nomination d'Omar Azziman aux fonctions de ministre des droits de l'homme - le premier au Maroc à remplir de telles fonctions - avait fait espérer que les autorités souhaitaient faire de nouveaux efforts pour améliorer, de façon substantielle et durable, le passé lamentable du Maroc en matière de droits de l'homme.

La libération immédiate de tous les prisonniers d'opinion aurait été un signe évident de leur détermination dans ce sens. Il n'en a pas été ainsi.

Lors de leur visite au Maroc en novembre-décembre 1993, les délégués d'AI ont eu le plaisir de constater certaines améliorations de la situation des droits de l'homme - notamment dans les conditions de détention préventive des détenus

GRECE

Adoption d'une loi pour abolir la peine de mort

Le 16 décembre 1993, le Parlement grec a voté une loi portant abolition totale de la peine de mort. La Grèce devrait bientôt ratifier le Sixième Protocole se rapportant à la Convention européenne des droits de l'homme relatif à l'abolition de la peine de mort, Protocole qu'elle a signé en 1983.

La dernière exécution en Grèce, pour meurtre, remonte à 1972 sous le régime militaire. Le condamné avait été passé par les armes. Les tribunaux grecs ont infligé un certain nombre de condamnations à mort depuis lors, mais le Président les a toutes commuées en prison à vie.

politiques.

Néanmoins, peu de progrès ont été faits pour résoudre des questions qui préoccupent AI de longue date - notamment l'emprisonnement pour délit d'opinion et pour motifs politiques à l'issue de procès inéquitables, le silence sur le sort de centaines de "disparus" marocains et sahraouis, et l'usage de la détention prolongée au secret et de la torture à l'encontre des Sahraouis au Sahara occidental.

Les détenus sont toujours battus dans les commissariats de police et certaines prisons sont extrêmement surpeuplées.

Les délégués d'AI ont eu des entretiens avec le nouveau ministre des droits de l'homme, et lui ont remis des listes de "disparus" et d'environ 500 prisonniers politiques.

Plus de 130 noms sur ces listes sont ceux de prisonniers d'opinion - qui continuent à perdre des années de leur vie dans des cellules où ils n'auraient jamais dû être emprisonnés.

AI a instamment demandé au gouvernement de les relâcher et de mettre un terme à l'emprisonnement de personnes du fait de leurs opinions pacifiques.

EUROPE CENTRALE ET EUROPE DE L'EST

Du tonus pour AI

La campagne de 1993-94 contre les "disparitions" et assassinats politiques a eu un impact remarquable dans un certain nombre de pays du centre et de l'est de l'Europe.

L'ouverture couronnée de succès de la campagne en Pologne et en Slovaquie a ces derniers mois considérablement encouragé les efforts des structures naissantes d'AI pour rehausser le profil de l'organisation. Dans ces deux pays, les conférences de presse d'AI sur les objectifs et les cas choisis pour la campagne ont attiré l'attention de journalistes connus, faisant la une de la presse nationale et des chaînes de radio et de télévision.

Les activités publiques organisées en République tchèque, en Hongrie et en Bulgarie, ont fait connaître l'action d'AI sur les "disparitions" et assassinats politiques, et la présence d'AI a également été reconnue dans ces pays. La créativité en matière de campagne et de publicité a caractérisé les activités dans toute la région. En Slovaquie, des notices nécrologiques sur plusieurs des victimes individuelles évoquées ont été insérées dans les grands journaux ; en Hongrie, un autobus a circulé dans Budapest, s'arrêtant aux ambassades des pays concernés par la campagne, où l'on a présenté des pétitions à signer en faveur de cas individuels.

D'autres activités publiques sont prévues pour les prochains mois en Slovaquie, en Roumanie, en Russie et en Ukraine. La campagne a aussi joué un rôle important

dans la relance de l'action d'AI en Croatie, où une conférence de presse et un meeting public ont eu lieu à Zagreb en janvier.

DJIBOUTI

Libéré

Ali Aref, prisonnier d'opinion et ancien chef du gouvernement, qui a figuré dans les appels mondiaux d'AI il y a un an, a été relâché le 15 décembre 1993. Il purgeait, ainsi que 14 autres membres de l'ethnie Afar de Djibouti, arrêtés en 1991, une peine de prison infligée à l'issue d'un procès d'une injustice flagrante, sur la foi de fausses accusations de participation à un complot destiné à renverser le gouvernement du président Hassan Gouled. Ils ont tous été libérés par grâce présidentielle. Lors de sa libération, Ali Aref a déclaré qu'ils n'auraient jamais dû être emprisonnés, et critiqué cette mesure de "grâce". Il a remercié AI pour sa campagne.

Captions

1. Des membres présumés de l'AZLN sont attachés après leur capture à Oxchuc (Chiapas).
2. Terrain d'exécution, à Beijing, juin 1993
3. Ali Aref
4. L'offensive militaire dans les zones rurales de Colombie a déplacé des dizaines de milliers de personnes - principalement des femmes et des enfants comme le montre la photographie ci-dessus - qui ont fui vers les villes et sont forcées de vivre dans des bidonvilles.
5. Clare Stewart (ci-dessus), 34 ans, membre de l'ANC (Congrès national africain), a "disparu" le 10 novembre 1993 ; son enlèvement a eu lieu alors qu'elle se rendait à son travail, dans la région sud-africaine du Nord-Natal, près de la frontière du Mozambique. On a retrouvé son corps deux semaines plus tard. Clare, mère de deux jeunes enfants, travaillait au développement agricole, dans le cadre d'un projet de coopérative à Mangusi. Le Nord-Natal, région où elle vivait et travaillait, est une région de tensions, politiquement dominée par l'Inkatha (*Inkatha Freedom Party*- IFP), et sous la juridiction des autorités du "homeland" du KwaZulu. Selon des informations fiables, les polices KwaZulu et sud-africaines monteraient des attentats contre les partisans locaux de l'ANC. En 1993 des journalistes ont localisé un camp d'entraînement paramilitaire de l'Inkatha mis en place par les autorités KwaZulu et des membres des forces de sécurité. Le Nord-Natal est aussi une zone difficile en termes de sécurité parce qu'il est proche de la frontière du Mozambique, et qu'une grande quantité d'armes franchit cette frontière en contrebande. La veille de l'enlèvement de Clare, des hommes qui parlaient apparemment un dialecte mozambicain ont été vus près de sa maison : ils ont posé des questions précises à son sujet. On craint que Clare n'ait découvert par hasard des informations de nature délicate, mettant ainsi sa vie en danger.

6. Des réfugiés fuient la guerre en Angola. Les conflits des années 90 dans tout le pays ont transformé des millions de gens en réfugiés. La plupart des adultes qui s'enfuient de leurs pays sont des femmes. En tant que réfugiées, souvent avec des enfants sous leur protection, elles deviennent particulièrement vulnérables au viol et au harcèlement sexuel, ou à l'obligation d'accorder des "faveurs sexuelles" en échange de papiers d'identité et de secours en nature.

7. Shin Sook Ja, 50 ans, présentatrice à la radio, et ses deux filles, Oh Hae Won, 17 ans, et Oh Kyu Won, 14 ans, ont passé les sept dernières années dans des centres de détention nord-coréens. Elles ont été arrêtées en novembre 1986, peu après que Oh Kil Nam, mari de Shin Sook Ja, eut demandé l'asile politique au Danemark. Celui-ci n'a pas pu les contacter ni savoir officiellement où elles sont détenues depuis 1986. En 1989, elles auraient été dans un centre de "rééducation par le travail", dans la province sud de Hamgyoung.